

**REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE**

Du vendredi 19 décembre 2025 à 09h00

Salle du conseil - Site de Saint Vincent Lannouchen

Personnes présentes :

Marion FLOCH
Michelle CREACH
Jérémy LAVIEC
Maggy CONAN
Claire BOURVEN
Virginie KERBRAT
Amélie JOUIN
Stéphanie L'HARIDON
Julien JEGO
Appoline YEOMAN
Clémence KERNEIS
Jonathan JASICA
Audrey BEGEL

Questions CGT

Questions transversales

- 1. Nous vous demandons de respecter notre accord d'entreprise sur le délai de transmission du compte rendu de la commission des réclamations (au 12/12 nous n'avons pas de réponse de la commission du 27/11)**

Réponse Direction :

Le compte rendu de la commission des réclamations de novembre a été déposé sur l'intranet, il n'a en revanche pas été doublé du mail au même moment. Nous serons attentifs à le transmettre par mail également dans les délais impartis.

- 2. Pouvez-vous nous dire si beaucoup de salariés sont concernés par des compteurs très élevés (au délai de 50 heures) ?**

Réponse Direction :

Un état détaillé des compteurs sera communiqué en février 2025, après vérification et éventuelle majoration des reliquats. À ce jour, la tendance observée est comparable à celle des années précédentes.

3. Nous constatons que les offres de recrutements partenaires ne sont toujours pas accessible sur intranet (mars 2024) ?

Réponse Direction :

Nous avons pris contact avec les entreprises et associations qui nous transmettaient habituellement leurs offres. Ces dernières nous ont indiqué qu'elles disposent désormais d'un site carrière, et qu'elles ne diffusent donc plus d'annonces comme auparavant.

4. Pourquoi l'annuaire sur intranet n'est plus accessible ?

Réponse Direction :

Il s'agissait d'un problème de licence auprès de l'éditeur. La régularisation de la situation a été faite ce 19 décembre.

Questions Pôle Sanitaire

5. Malgré nos précédentes demandes, nous constatons que le planning du bio nettoyage n'est pas affiché intégralement en salle de pose. Nous constatons un délit d'entrave et nous vous demandons d'afficher le planning afin que tous les salariés puissent le consulter en salle de pause.

Réponse Direction :

Les plannings vont être affichés dans le service ainsi qu'en salle de pause.

6. Pouvez-vous installer un système de lumière sur la sonnette de radiologie de Roscoff pour indiquer que la sonnerie est prise en compte ?

Réponse Direction :

Nous n'avons pas de solution technique pour ce faire. Nous pourrions envisager un affichage pour indiquer que la demande a bien été prise en compte. Nous étudions la faisabilité.

7. **Avez plus d'information sur le lave vaisselles défectueux du SSNA.(à la commission du 28/10/2025 vous nous avez répondu que le service technique devait se rendre sur place pour vérifier) ?**

Réponse Direction :

Le lave-vaisselle fonctionne, l'ensemble des lave-vaisselles des offices sont sous contrat.

Au-delà des dysfonctionnements techniques, il convient de réaliser un entretien régulier comme :

- utiliser les produits appropriés de la machine,
- assurer un bon nettoyage joints et fond de cuve,
- bien dérocher la vaisselle,
- enlever tous les corps étrangers qui pourraient endommager la pompe de circulation.

8. **Avez-vous reçu beaucoup de candidatures par métier pour les services Neuro-loco et Cardio gériatrique ?**

Réponse Direction :

Nous avons reçu à ce jour 13 candidatures d'infirmière, 13 candidatures d'aide-soignante et 10 candidatures d'aide-soignante en milieu hospitalier.

Questions Pôle Médico-social

9. **Lors d'arrêt inopiné sur les EHPADs Brestois, il est demandé aux salariés de prolonger leur journée ou revenir sur des repos pour permettre la continuité des soins. Nous demandons que ces salariés bénéficient de la prime ISE ?**

Réponse Direction :

L'ISE est attribuée aux salariés sollicités hors du délai de prévenance, pour un remplacement le week-end ou la nuit.

10. **Pourquoi il n'y a pas de permanence prévue sur le site de Saint-Vincent-Lannouchen, avec les Interlocuteurs Verlingue pour la nouvelle mutuelle ?**

Réponse Direction :

Une permanence du groupe Verlingue pour une journée a pu être mise en place en cette fin d'année. Nous avons planifié deux permanences sur les sites où les effectifs sont les plus importants.

Nous solliciterons le groupe Verlingue pour assurer une permanence supplémentaire si nous constatons dans les prochains jours un besoin sur le site de Lannouchen.

11. Un nouveau frigo a-t-il été commandé pour la salle de pause du personnel de Saint-Vincent-Lannouchen ?

Réponse Direction :

Le frigo de la salle de pause a été remplacé mercredi 17 décembre.

Questions Pôle Ressources

12. Ou en est le recrutement du chef d'équipe technique et logistique de Roscoff ?

Réponse Direction :

L'annonce est parue, nous commençons à avoir des candidatures.

13. Au recrutement du chauffeur remplaçant pour les livraisons pharmacies, les chauffeurs du service technique vont-ils reprendre leurs roulements habituels ?

Réponse Direction :

Nous avons un candidat et nous étudions les différentes organisations en prenant en compte les chantiers en cours (notamment le rapatriement du SMR Cardiologie). Une décision sera prise dès le début janvier 2026.

Questions SUD

Questions transversales

14. Pourriez-vous nous rappeler la règle pour acquérir des points de pénibilités pour les salariés de nuit ? Est-ce que les éducateurs du village fratrie rentrent dans ce dispositif ?

Réponse Direction :

Les points de pénibilité nuits sont versés sur le compte professionnel de prévention, lorsque le seuil de 100 nuits de travail par an est atteint. Les éducateurs du village fratrie entrent dans ce dispositif, leur cycle horaire comportant des nuits.

15. Pourriez-vous nous préciser le protocole des transports de stupéfiants de la pharmacie vers les services de soins de Roscoff ? Et lors du transport vers les autres sites de la Fondation ?

Réponse Direction :

Pour le site de Perharidy : les stupéfiants sont déposés dans un tiroir fermé à clé ou une valisette scellée et remis à l'Infirmier Diplômé d'Etat ou l'Aide-Soignant du service.

Pour les sites à distance : les stupéfiants sont déposés dans l'armoire de transfert fermée ou dans des valisettes scellées. L'armoire et les valisettes sont acheminées par le chauffeur vers le service destinataire.

16. Pourriez-vous communiquer les codes pour accéder aux compteur temps equitime à chaque salarié du village fratrie ?

Réponse Direction :

Chaque salarié a reçu les codes informatiques pour accéder à Equitime. Mme POULIQUEN pourra demander la réédition des codes informatiques en cas de perte du document.

17. Comment est comptabilisé le congé sans solde sur Equitime ? Les heures sont valorisées ou l'attendu annuel est diminué ?

Réponse Direction :

Le congé sans solde sur Equitime n'impacte pas le compteur en temps. L'Obligation Annuelle Théorique est neutralisée, il n'y a pas d'augmentation ou de diminution d'heures.

Le congé sans solde est retiré en paie le mois de l'absence.

18. Pourriez-vous créer des puits de lumière dans les bureaux des salariés de l'équipe Comète, qui ne sont pas équipés de fenêtres ?

Réponse Direction :

La proposition est complexe à mettre en œuvre.

19. Les travaux de l'espace culturel sont à l'arrêt depuis un moment. Pourriez-vous nous en expliquer la raison ?

Réponse Direction :

Suite au curage du bâtiment, des analyses complémentaires ont dû être réalisées afin de s'assurer que l'infrastructure et la structure du bâtiment peuvent accueillir la surélévation projetée dans le projet. Plusieurs analyses ont été réalisées. Les travaux devraient reprendre courant janvier sur ce bâtiment.

20. Pourriez-vous établir des fiches de postes précises des missions spécifiques pour les salariés du village fratrie ?

Réponse Direction :

Les fiches de poste ont été réalisées.

21. Pourriez-vous nous donner une date de libre accès à la salle de sport et aux appareils de remise en forme (dans le cadre du sport au travail) ? Une procédure d'utilisation est-elle créée ?

Réponse Direction :

La salle de sport sera mise en service le 5 Janvier 2026. Le règlement d'utilisation sera communiqué avec la note de service.

22. Pourriez-vous nous apporter des précisions sur un arrêt de travail en lien avec un accident de la vie privée ? Quelle est la procédure interne à respecter afin que les trois jours de carence soient pris en charge par la prévoyance, sur ce type d'arrêt de travail ? Pourriez-vous intégrer cette procédure dans les fiches pratiques sur Intranet ?

Réponse Direction :

Cette disposition n'est pas conventionnelle. Les accidents de la vie courante sont couverts par notre contrat actuel de prévoyance. Pour être pris en charge un certificat médical attestant un accident de la vie courante doit être joint à l'arrêt de travail.

Nous entendons par accident : tout événement soudain, imprévisible, extérieur au bénéficiaire et non intentionnel de sa part, cause exclusive, sans rapport avec une maladie et qui entraîne des dommages corporels.

Questions pôle sanitaire

23. Où en est le recrutement d'un médecin néphrologue pour le service de dialyse ?

Réponse Direction :

Nous avons des contacts avec quelques néphrologues. Nous restons actifs sur ce recrutement de manière directe et par le biais de cabinet de recrutement.

24. Pourriez-vous nous dire quand sera réparée la climatisation du bureau médical du service SSNA où se trouve l'appareil à gazométrie ?

Réponse Direction :

La climatisation sera installée dès lors que les travaux de toiture seront clôturés dans cette zone.

25. Une salariée du planning central est toujours en demande d'augmenter son temps de travail de 10%, cela sera-t-il possible avec l'arrivée des services cardiologie et polyvalent neuro ?

Réponse Direction :

Nous travaillons sur la mise en place d'un outil informatique pour faciliter le travail de la planification. Il n'est pas prévu d'augmentation du temps à ce jour.

Éric ESNAULT,
Directeur des Ressources Humaines



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le jeudi 29 janvier 2026 à 09h00 – Salle du Conseil Site de Saint Vincent Lannouchen
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le lundi 26 janvier à 12h00